

Mycotoxicologie Les morilles du maïs

par Guy FOURRÉ (*)

Dans le bilan de l'année 1986 pour le précédent numéro de ce même bulletin, nous avons évoqué d'abondantes récoltes de Morilles **dans des champs de maïs ayant été traités avec des désherbants.**

L'une de ces récoltes nous semblait particulièrement inquiétante, car nous avons appris que l'exploitant du champ de maïs avait mis par erreur une double dose de **Triazines**, plus du **Lindane**, à tel point qu'il avait renoncé à cultiver ce champ l'année suivante en raison de la rémanence des désherbants ! Or les Morilles étaient apparues dans la partie la plus basse du terrain, formant cuvette, dans un endroit dépourvu de végétation herbacée, sans doute en raison de la concentration, dans cette cuvette, des désherbants entraînés par les pluies...

Nous avons pu récupérer quelques carpophores de ces « Morilles du maïs », ainsi que des échantillons d'une autre récolte des mêmes champignons trouvés dans un autre champ de maïs près de Brioux, et d'autres, découverts dans un chemin herbeux également désherbé chimiquement.

Ces trois récoltes, accompagnées d'un lot témoin provenant d'une station « normale », ont été analysées, en vue de la recherche de résidus éventuels de désherbants, par la station de Phytopharmacie de l'I.N.R.A. (Institut National de la Recherche Agronomique) de Montfavet, près d'Avignon. Voici les résultats qui nous ont été aimablement communiqués par les chercheurs de ce laboratoire, M. Louis DE CORMIS et Mlle Sylvaine ROLLE :

« Nous avons recherché la présence éventuelle de simazine et atrazine (herbicides du groupe des Triazines) sur les lots 1, 2 et 3, et de Lindane sur le lot n° 1. Aucun des deux désherbants n'a pu être décelé, la limite de détection étant de 0,2 mg/kg de matière sèche...

« Sur le lot n° 1, une substance qui semblerait être du Lindane a pu être retrouvée à une teneur de 0,2 mg/kg de matière sèche.

« Cependant, n'ayant pas eu suffisamment d'échantillon témoin, il ne nous a pas été possible de vérifier l'absence de ce composé dans le lot non traité et nous ne pouvons pas être totalement affirmatifs quant à la présence de lindane.

« Toutefois, si l'on ramène ce résultat par rapport au poids frais, la teneur, alors voisine de 0,01 ppm, reste très inférieure à la LMR (Limite Maximale en Résidus) du lindane ».

Ces analyses négatives semblent donc innocenter les Morilles récoltées dans des champs de maïs traités aux désherbants. Une partie de la première récolte avait d'ailleurs été consommée, sans inconvénient perceptible, par un mycophage et sa famille.

(*) G.F. : 152, rue Jean-Jaurès, 79000 NIORT.

Et nous avons signalé dans notre ouvrage « *Pièges et curiosités des champignons* » qu'un autre amateur, (ancien représentant en produits phytosanitaires) mange sans inquiétude et sans ennuis des champignons qu'il récolte dans des endroits désherbés à l'aide de produits à base de simazine ou d'atrazine.

Nous restons pourtant méfiant à l'égard des récoltes faites dans des champs cultivés « chimiquement », les analyses que nous avons fait faire étant trop limitées, en nombre et en volume, pour en tirer des conclusions générales : il s'agissait seulement d'un sondage, et ce n'est pas suffisant pour être certain que les produits considérés ne puissent pas, occasionnellement, se retrouver dans des carpophores.

Du plus, il a été établi pour d'autres produits ou substances qu'elles se dégradent ou que leur toxicité était extrêmement faible, mais que **le produit de dégradation était beaucoup plus dangereux que la substance elle-même.**

C'est le cas, par exemple, de la **Bromadiolone**, anti-coagulant utilisé pour empoisonner les rongeurs indésirables, ragondins notamment. Selon des chercheurs suisses du W.W.F. (World Wildlife Fund), la Bromadiolone laisserait dans le terrain, en se dégradant, un sous-produit très toxique, le biphényle brome, apparenté aux P.C.B. (Polychlorobiphényles).

Autre cas concernant cette fois les champignons : le Pr ANDARY, que nous avons récemment rencontré dans son Laboratoire de Botanique et Mycologie de la Faculté de Pharmacie de Montpellier, a découvert que l'orellanine, molécule toxique des *Cortinarius orellanus* Fr., *speciosissimus* Kühn. & Romagn., *orellanoides* Hry et *rainierensis* Smith & Stuntz, se dégrade par photodécomposition et que les produits de dégradation peuvent, en se combinant avec diverses protéines, devenir plus toxiques que la molécule de départ.

Les désherbants de synthèse et autres pesticides ont sans doute fait l'objet, avant leur mise en marché, d'études très poussées, sous le contrôle de commissions d'experts indépendants. Mais quelle que soit la rigueur de ces études, peut-on être certain que les substances utilisées ne vont pas se transformer en sous-produits inconnus et peut-être dangereux ?

Sans doute ingérons-nous, sans le savoir, quantité de produits plus dangereux que les Triazines. Mais quand on le sait, il nous paraît préférable d'éviter la consommation de champignons risquant plus que d'autres, par leur habitat particulier, d'avoir absorbé (directement ou par leur mycélium) des substances quelque peu inquiétantes...